SEFI

Rapport de durabilité – Norme volontaire (VS)

Exercice 2025

Norme volontaire de reporting de durabilité (VS) – Règlement délégué (UE) 2026/1560

Option B – Module de base et module complémentaire

Sommaire

1. Introduction **3**
1.1 Qui sommes-nous ? 3
1.2 Notre modèle d'affaires 3
1.3 Bases de préparation du rapport 4
2. Pilotage et gouvernance de notre démarche RSE **6**
3. Réduire notre impact environnemental **7**
3.1 Énergie et changement climatique 7
3.2 Pollution de l'air, de l'eau et des sols (B4) 9
3.3 Biodiversité et écosystèmes (B5) 10
3.4 Eau (B6) 10
3.5 Utilisation des ressources, économie circulaire et déchets (B7) 11
4. Notre responsabilité sociale **13**
4.1 Effectifs – caractéristiques générales (B8, C5) 13
4.2 Santé et sécurité au travail (B9) 13
4.3 Rémunération, négociation collective et formation (B10) 14
4.4 Diversité et inclusion 15
4.5 Droits humains et conditions de travail ; incidents (C6, C7) 15
4.6 Santé et sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux 16
5. Gouvernance et éthique **17**
5.1 Cadre éthique et lutte contre la corruption (B11) 17
5.2 Achats responsables et chaîne d'approvisionnement 17
5.3 Confidentialité et protection des données 18
5.4 Revenus de certaines activités et diversité de l'organe de gouvernance (C8, C9) 18
6. Tableau de correspondance VS **19**
Annexe 1– Indicateurs clés de performance **20**
Annexe 2 – Liste des sites SEFI avec leur géolocalisation précise **22**

1. Introduction

1.1 Qui sommes-nous ?

Depuis notre création en 1977, SEFI s'est imposée comme un distributeur spécialiste dans les domaines de la transmission de puissance, de la maîtrise des fluides et des plastiques techniques. Partenaire de l'industrie en matière de fournitures industrielles, nous accompagnons nos clients avec une ligne de conduite constante : satisfaire leurs attentes et exigences grâce à une démarche de progrès articulée autour de la technicité, de la proximité et de la qualité de service.

SEFI est une société par actions simplifiée (SAS) au capital de 467 625 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Poitiers sous le numéro 554 800 268. Notre siège social est situé à Poitiers (15 rue des Entrepreneurs, ZI République 1, 86000 Poitiers). Notre activité relève du code NACE 46.69 (Commerce de gros d'autres machines et équipements).

Pour soutenir notre stratégie commerciale, nous nous sommes dotés de deux filiales : TRANSITEC, plateforme logistique des produits mécaniques et fluides, et TRANSIPLAST, plateforme logistique de plastiques techniques. Ensemble, SEFI, TRANSITEC et TRANSIPLAST forment l'Unité Économique et Sociale (UES) SEFI-TRANSIPLAST-TRANSITEC.

Nos principales opérations se situent en France, où nous disposons de 55 agences et de 2 plateformes de stockage. Notre organisation comprend le siège social, une plateforme logistique, une plateforme d'usinage et de découpe plastique, ainsi que des ateliers d'assemblage de motoréducteurs.

Information générale	Valeur
Forme juridique	SAS (société par actions simplifiée)
Code NACE	46.69 – Commerce de gros d'autres machines et équipements
Siège social	Poitiers (86), France
Implantations	55 agences et 2 plateformes de stockage en France
Pays d'opération	France
Effectif (CDI permanents présents toute l'année 2025)	659 salariés
Effectif total (toutes formes de contrat)	684 salariés au 31/12/2025 (674,05 ETP)
Chiffre d'affaires	252 313 801 €
Total du bilan	163 435 867 €
Certifications / labels de durabilité	Aucun

Nous ne détenons pas, à ce jour, de certification ou de label spécifique en matière de durabilité. SEFI et ses filiales sont en revanche certifiées ISO 9001 version 2015 (management de la qualité), délivrée par le LRQA.

La liste des sites avec leur géolocalisation précise de l'ensemble de nos agences est présente en Annexe 1.

1.2 Notre modèle d'affaires

Nous proposons principalement des produits et services de distribution dans les domaines de la transmission de puissance, de la maîtrise des fluides et des plastiques techniques, avec des activités associées de livraison, d'installation, de formation et de démonstration des produits.

Nous intervenons principalement sur un marché interentreprises de distribution spécialisée. Notre activité relève du commerce de gros et de la distribution, principalement en France.

Nos principales relations commerciales sont nos clients industriels, nos fournisseurs et partenaires commerciaux – notamment nos partenaires fabricants et fournisseurs stratégiques – ainsi que nos sous-traitants, agents, intermédiaires et distributeurs.

Au-delà de la vente de composants, nous accompagnons nos clients dans la réduction de l'impact environnemental de leurs installations, au travers de notre offre « Nos Éco-Solutions » et de notre plan de sensibilisation « SEFI Partenaire Durable ». Ces démarches s'articulent autour de trois piliers :

- l'économie circulaire et la longévité des actifs : remise à neuf et reconditionnement (roulements, garnitures mécaniques), montage de précision, lignage et équilibrage, rationalisation des stocks de pièces chez nos clients ;
- l'efficacité énergétique et la décarbonation des procédés : audits de fuites d'air comprimé et de purgeurs vapeur, modernisation des parcs moteurs (IE4/IE5), matelas isolants, lubrification haute performance énergétique, montage de dossiers de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ;
- la chimie verte et la gestion responsable des fluides : lubrifiants et produits sans pictogramme de danger, filtration circulaire des huiles, systèmes de graissage automatisés.

Nous proposons également à certains clients une convention de récupération et de recyclage de leurs chutes plastiques, réintégrées dans la chaîne de production de notre fournisseur principal pour une gamme de produits durables.

Les éléments clés de notre stratégie, liés à la durabilité sont formalisés dans nos politiques environnementale, ressources humaines, achats responsables, sécurité des systèmes d'information et dans notre charte éthique. En février 2025, nous avons réalisé une analyse de double matérialité qui a fait ressortir comme enjeux les plus matériels : la culture d'entreprise, l'adaptation au changement climatique, les conditions de travail et l'égalité de traitement de nos collaborateurs, l'atténuation du changement climatique, les droits des travailleurs de la chaîne de valeur, la gestion des relations fournisseurs (y compris les pratiques de paiement), la protection des lanceurs d'alerte et la lutte contre la corruption.

1.3 Bases de préparation du rapport

Ce rapport est établi selon la norme volontaire de reporting de durabilité (VS) adoptée par le Règlement délégué (UE) 2026/1560 de la Commission (Annexe I), en retenant l'Option B, qui combine le module de base et le module complémentaire. Il porte sur l'exercice 2025. Nous déclarons que le présent rapport est établi en conformité avec cette norme selon l'Option B.

Le présent rapport est établi sur une base consolidée : il couvre SEFI et ses deux filiales, TRANSITEC (plateforme logistique, 21 route de Saint-Nicolas, 86400 Migné-Auxances) et TRANSIPLAST (plateforme plastique – stockage, découpe et usinage, 8 rue du Prat, 56000 Vannes). Nos politiques RSE s'appliquent à SEFI et à ses filiales ; les indicateurs issus de notre reporting de rémunération 2025 portent sur l'effectif CDI permanent de SEFI.

Les informations présentées sont issues de nos réponses au questionnaire VS, de nos politiques et procédures internes, de notre reporting de rémunération 2025, de notre bilan de satisfaction des salariés 2025 et de nos documents de suivi. Lorsqu'une donnée requise par la norme n'est pas disponible à la date du rapport, elle est signalée comme « Non communiqué ». Aucune information n'a été omise au titre de l'exemption prévue par la norme (préjudice commercial grave, secret des affaires, information classifiée ou protégée par la loi).

2. Pilotage et gouvernance de notre démarche RSE

Notre démarche RSE est portée par la Direction Générale. Nous avons mis en place des politiques RSE distinctes portant respectivement sur les volets environnemental, social et de gouvernance. Ces politiques sont à usage interne : elles sont diffusées à l'ensemble de nos collaborateurs par e-mail, affichées en agences et accessibles sur notre réseau informatique ; notre politique achats responsables est également partagée avec nos fournisseurs.

François Guignet, Président de SEFI, est responsable de la mise en œuvre de nos politiques RSE, avec l'appui d'une personne dédiée – notre Animatrice RSE – chargée de leur application, de leur suivi et de leur amélioration. Nos principales politiques sont :

- la Politique environnementale (SF_DOC_014, révision 2 du 29/09/2026) ;
- la Politique des ressources humaines (SF_DOC_018, révision 2 du 29/09/2026) ;
- la Politique achats responsables (SF_DOC_017, révision 2 du 29/09/2026) et la Charte achats responsables signée par nos fournisseurs ;
- la Charte éthique (SF_DOC_015, révision 2 du 29/09/2026) ;
- la Politique de sécurité des systèmes d'information (SF_DOC_019, révision 2 du 29/09/2026).

Chaque politique est assortie d'objectifs quantitatifs et d'indicateurs clés de performance (KPI), avec 2023 comme année de référence. Elles sont révisées annuellement ou en cas de changement significatif de nos opérations ou du cadre réglementaire.

Conformément à la norme, nous déclarons disposer de pratiques en place, de politiques, d'initiatives futures et de cibles en matière de durabilité ; elles sont décrites dans les sections thématiques du présent rapport (chapitres 3 à 5). Certaines de ces pratiques et politiques couvrent nos fournisseurs (Charte et politique achats responsables) et nos clients (offre « Nos Éco-Solutions », plan « SEFI Partenaire Durable », convention de récupération des chutes plastiques).

Enjeu / politique	Responsable
Coordination des politiques RSE	Direction Générale, avec l'appui de l'Animatrice RSE et les services supports
Énergie et changement climatique	Animatrice RSE, en lien avec la Direction Générale et une équipe support
Pollution	Animatrice RSE, en lien avec la Direction Générale et une équipe support
Biodiversité	Animatrice RSE, en lien avec la Direction Générale et une équipe support
Eau	Animatrice RSE, en lien avec la Direction Générale et une équipe support
Ressources et déchets	Animatrice RSE, en lien avec la Direction Générale et une équipe support
Force de travail (salariés)	Responsable des Ressources Humaines, avec la Direction Générale
Travailleurs de la chaîne de valeur	Responsable des Ressources Humaines, avec la Direction Générale
Santé et sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux	Animatrice RSE, en lien avec la Direction Générale et une équipe support (Service QSE + Ventes)

Enjeu / politique	Responsable
Éthique, achats responsables	Direction Générale, avec l'appui de l'Animatrice RSE

. Réduire notre impact environnemental

En tant que partenaire en matière de fournitures industrielles depuis plusieurs décennies, nous reconnaissons notre rôle dans la préservation de l'environnement. Notre politique environnementale nous engage formellement sur la gestion des gaz à effet de serre, de l'énergie, des déchets, des ressources et substances dangereuses, la biodiversité, la santé et la sécurité de nos clients et la promotion de comportements durables. Elle est déclinée dans un plan d'action environnemental (mis à jour en septembre 2026) et dans une cartographie des aspects et risques environnementaux de nos activités.

3.1 Énergie et changement climatique

Consommation d'énergie (B3)

En 20245 notre consommation totale d'énergie s'établit à 1 628 MWh, dont 122,1 MWh d'électricité d'origine renouvelable.

Poste de consommation	Quantité (MWh)
Consommation totale d'énergie	1 628
Électricité renouvelable	122,1
Électricité non renouvelable	1 505
Combustibles renouvelables	0
Combustibles non renouvelables	1 676

Nous suivons nos consommations au travers de la déclaration annuelle de nos agences assujetties au Décret tertiaire sur la plateforme OPERAT. Nous achetons une part d'énergie renouvelable via nos contrats de fourniture et produisons de l'électricité renouvelable grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur nos nouvelles agences.

Émissions de gaz à effet de serre – Scopes 1 et 2 (B3) _ 2024

Émissions de GES	Valeur (tCO2e)
Scope 1	1 081
Scope 2 (location-based)	46

SEFI réalise un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) conformément à ses obligations réglementaires et, dans une démarche d'amélioration continue, un bilan carbone annuel. L'instruction SF_IN_099 encadre la quantification, le suivi et la réduction des émissions, à partir des données d'activité et de facteurs d'émission reconnus. Le bilan est réalisé via la plateforme Global Climate Initiative (GCI), selon des référentiels reconnus et publié sur la plateforme Bilans GES de l'ADEME. En 2024, nos émissions s'établissent à 1 081 tCO2e pour le Scope 1 et à 46 tCO2e pour le Scope 2 (méthode location-based).

Émissions de Scope 3 (C2) _ 2024

Nous avons défini le périmètre de Scope 3 de notre bilan carbone, qui retient les catégories suivantes : achats de produits et services ; immobilisations ; transport et distribution des marchandises en amont ; activités liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans les Scopes 1 et 2 ; déchets générés dans les opérations ; déplacements professionnels ; déplacements domicile-travail ; transport et distribution aval ; utilisation des produits vendus ; traitement des produits vendus en fin de vie. Les émissions chiffrées pour l'exercice 2024 sont

présentées dans le tableau ci-dessous ; deux catégories de notre périmètre (activités liées aux combustibles et à l'énergie, transport et distribution aval) restent à quantifier.

Catégorie Scope 3	Émissions (tCO2e)
Achats de produits et services	12 602,77
Immobilisations	687,65
Transport et distribution amont	2 043,10
Déchets générés dans les opérations	421,61
Déplacements professionnels	264,93
Déplacements domicile-travail	712,54
Activités liées aux combustibles et à l'énergie (hors Scopes 1 et 2)	403,50
Transport et distribution aval	0
Utilisation des produits vendus	78 533,1
Traitement des produits vendus en fin de vie	4 757,50
Total des catégories chiffrées	100 426,71

Notre cartographie des risques environnementaux souligne que, pour un distributeur comme SEFI, l'impact environnemental se situe en grande partie en amont de la chaîne de valeur (fabrication des produits achetés), ainsi que dans le transport de marchandises et les déplacements commerciaux.

Pour améliorer la précision de notre bilan, nous visons à disposer du poids de 85 % des produits référencés de nos fournisseurs partenaires dans notre ERP d'ici 2030, et de 100 % d'ici 2035.

Objectifs de réduction et transition climatique (C3)

Nous nous sommes fixé l'objectif de réduire de 25 % nos émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1 et 2 cumulés d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2023, ainsi que pour le Scope 3. Nous nous engageons également à maintenir la réalisation d'un bilan carbone chaque année jusqu'en 2040 en améliorant la collecte de données et en établissant un plan de transition à long terme 2050.

Élément de l'objectif	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Objectif de réduction	-25 % (Scopes 1 et 2 cumulés)		-25%
Année de référence	2023	2023	2023
Année cible	2030	2030	2030
Unité	tCO2e	tCO2e	tCO2e
Émissions de l'année de référence (tCO2e)	1018	64	141 780
Valeur cible en année cible (tCO2e)	753		106 335
Part des émissions couvertes par l'objectif	0.76		99.24

Pour atteindre cet objectif, nous nous appuyons sur les leviers suivants :

- le remplacement progressif des équipements énergivores (éclairage, CVC, machines de production) par des modèles plus performants, en priorisant les sites à forte consommation, et le remplacement de 100 % des éclairages des ateliers par des LED sur les sites éligibles aux CEE d'ici fin 2027 ;
- le suivi de la consommation d'énergie de 100 % de nos sites d'ici fin 2027, la mise en place de compteurs intelligents, d'un logiciel de gestion des bâtiments et de systèmes de gestion technique du bâtiment (GTB) ;
- l'installation de panneaux photovoltaïques (objectif de 30 % de nos sites équipés d'ici 2035 et 50 % d'ici 2045, conformément à notre politique environnementale) et l'atteinte de 20 % d'énergie renouvelable produite par rapport à notre consommation d'ici fin 2030, puis 30 % d'ici 2040 ;
- l'amélioration de l'isolation thermique de nos bâtiments et la transition vers des contrats d'électricité verte ;
- l'optimisation de nos déplacements (visioconférence, train pour les longs trajets), un plan de remplacement progressif des véhicules thermiques par des véhicules électriques ou hybrides, le déploiement de bornes de recharge et l'étude d'un plan de mobilité (covoiturage, transports en commun, vélo) ;
- l'optimisation logistique (groupage des commandes avec bons d'attente, partenaires logistiques locaux moins émetteurs) et le travail collaboratif avec nos fournisseurs pour réduire les émissions de Scope 3 ;
- la réalisation d'audits énergétiques réglementaires tous les quatre ans et la sensibilisation de nos collaborateurs aux écogestes (objectif de 85 % de salariés sensibilisés aux enjeux climatiques et environnementaux d'ici fin 2026 et 100 % d'ici 2030).

Notre activité (code NACE 46.69, section G) relève des secteurs à fort impact climatique au sens de la norme. Nous disposons d'un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, porté par notre politique environnementale et notre plan d'action environnemental, dont l'objectif de réduction et les leviers sont présentés ci-dessus.

Risques climatiques (C4)

À ce stade, nous n'avons pas identifié d'aléas physiques ni d'événements de transition liés au climat présentant un risque pour nos activités, ni d'effets négatifs potentiels des risques climatiques sur notre performance financière ou nos opérations. Notre analyse de double matérialité de février 2025 identifie néanmoins l'adaptation au changement climatique comme l'un de nos enjeux les plus matériels, et notre cartographie des aspects environnementaux recense le transport de marchandises, les déplacements commerciaux, la fabrication des produits achetés, l'électricité et le chauffage/climatisation des agences comme nos principales sources d'émissions.

3.2 Pollution de l'air, de l'eau et des sols (B4)

La déclaration des polluants de l'air, de l'eau et des sols ne s'applique pas à SEFI : nous ne sommes pas tenus de déclarer de tels rejets aux autorités et ne disposons pas d'un système de management environnemental certifié imposant leur suivi. Notre Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BGES), réalisé dans le cadre d'une obligation légale renouvelée tous les quatre ans et complété par un bilan carbone annuel, porte sur les émissions de gaz à effet de serre, présentées en section 3.1.

Sur l'ensemble de nos agences et sites, nous mettons en œuvre :

- le tri sélectif et la centralisation des collectes, la réduction à la source, le réemploi des cartons et matériaux de calage, le recyclage, la réutilisation et la valorisation des déchets ;
- le stockage, le transport et le traitement des déchets dangereux par des prestataires agréés, avec une traçabilité complète sur la plateforme Trackdéchets ;

- l'affichage systématique des conditions de stockage et de compatibilité des produits chimiques, la mise sous rétention des produits stockés et une instruction de conduite à tenir en cas de fuite ou de déversement accidentel ;
- la réduction des émissions de GES et des consommations d'énergie (LED, suivi monitoré de la consommation électrique), la promotion de déplacements et de transports moins polluants et la réduction des substances dangereuses dans nos produits et nos achats.

À horizon 2026–2030, nous renforcerons la maîtrise de nos consommations d'énergie, la réduction de nos émissions et de la pollution de l'air, le développement d'une mobilité et d'une logistique moins émettrices, la réduction des émissions indirectes de notre chaîne d'approvisionnement, la prévention des déchets et la gestion de la fin de vie des produits. La prévention des risques liés aux substances chimiques sera renforcée par la sensibilisation des collaborateurs concernés au stockage des produits dangereux et par l'intégration de critères environnementaux dans nos achats.

La validation des objectifs relève de la Direction ; la mise en œuvre et le suivi de la politique environnementale, y compris la prévention et la réduction de la pollution, sont placés sous la responsabilité de l'Animatrice RSE et les services support concernés.

3.3 Biodiversité et écosystèmes (B5)

Nous ne possédons, ne louons ni ne gérons de sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité.

Nous n'avons pas encore mis en place d'actions spécifiquement consacrées à la biodiversité (restauration d'habitats, suivi de la biodiversité ou partenariat de conservation), ni d'objectifs dédiés. Notre politique environnementale nous engage toutefois à protéger la biodiversité et à contribuer à des initiatives de conservation, et nos actions environnementales futures contribueront à limiter indirectement les pressions sur la biodiversité : réduction des déchets et des substances dangereuses, utilisation de matériaux recyclés ou durables, efficacité énergétique, recours aux énergies renouvelables, réduction des émissions liées au transport et recyclage des produits en fin de vie.

3.4 Eau (B6)

La consommation d'eau n'est pas un aspect environnemental significatif pour SEFI, compte tenu de la nature de notre activité. Nous ne mettons pas en œuvre de procédés de production à forte consommation d'eau : nos consommations sont essentiellement liées aux usages quotidiens de nos collaborateurs (sanitaires, lavage des mains, vaisselle) et correspondent à un usage tertiaire courant. Aucune action prioritaire spécifique n'est donc nécessaire à ce stade, tout en maintenant une surveillance des consommations.

Indicateur eau	Valeur
Volume total d'eau prélevé (m³)	2 869
Consommation nette d'eau (m³)	Sans objet (pas de procédé à forte consommation d'eau)

Nous n'avons pas de mesures, d'initiatives ou d'objectifs spécifiques à l'eau. Nous installons néanmoins des fontaines à eau sur réseau dans nos agences afin de limiter l'usage de bouteilles plastiques, et les enjeux liés à l'eau seront progressivement intégrés au suivi environnemental de nos sites afin d'identifier les consommations, les éventuelles sources de gaspillage et les possibilités de réduction. La mise en œuvre relève de l'Animatrice RSE, en collaboration avec la Direction Générale et des services supports concernés (Services Généraux)

3.5 Utilisation des ressources, économie circulaire et déchets (B7)

Nous appliquons les principes de réduction à la source, de réemploi, de tri sélectif, de recyclage et de valorisation des déchets, ainsi que de prévention des risques liés aux substances dangereuses. Concrètement :

- nous réemployons les cartons de livraison et matériaux de calage reçus de nos fournisseurs pour nos expéditions clients, et utilisons des caisses plastiques réutilisables pour nos livraisons inter-agences et certains clients ;
- nos cartons d'expédition sont fabriqués à partir de 70 % de matières recyclées et nous imprimons sur papier PEFC ;
- avec certains fournisseurs partenaires, nous organisons le retour des contenants (palettes bois avec rehausse renvoyées à notre premier partenaire, avec un objectif de 90 % de retour ; boîtes plastiques renvoyées à un fournisseur de pièces et moteurs pour notre site de montage) ;
- nous avons déployé des poubelles et des consignes de tri harmonisées (papier, carton, plastique, métaux, DEEE, biodéchets), centralisé les points de collecte et formé des salariés à la gestion des déchets ;
- nos déchets sont orientés vers des prestataires spécialisés, notamment pour les DEEE (collecte, réemploi, réparation et revalorisation), les cartouches, les huiles et solvants ; les mégots sont collectés pour être recyclés ; les déchets dangereux sont tracés via Trackdéchets ;
- nous proposons à nos clients la reprise et la valorisation de leurs chutes plastiques, et notre manuel de gestion de fin de vie des produits (SF_IN_100) encadre ce volet.

Indicateur déchets (exercice 2025)	Quantité
Déchets non dangereux générés	1 015 T
Déchets dangereux générés	5 T
Part des déchets détournés vers le recyclage ou la préparation en vue du réemploi (%)	8,3 %
Masse annuelle de matériaux utilisés*	Non communiquer. A consolider à la date du rapport (emballages : cartons, papiers, films plastiques, palettes bois ; composants techniques : caoutchouc, acier, plastique, élastomère…)

*À ce jour, la masse annuelle totale de ces matériaux reste à consolider. SEFI prévoit d'améliorer progressivement la collecte des données auprès des services internes et, lorsque cela est nécessaire, des fournisseurs, afin de fiabiliser le suivi de ces flux.

Nos objectifs en matière de ressources et de déchets sont les suivants :

- maintenir un taux de déploiement de 100 % des actions de tri et de recyclage d'ici 2035 ;
- atteindre un taux de valorisation des déchets de 20 % d'ici 2030, puis de 35 % à l'horizon 2040 ;
- réduire de 20 % la consommation d'emballages utilisés pour l'expédition de nos colis d'ici 2035.

Sur la période 2026–2030, nous prévoyons de réduire à la source les consommables (fournitures réutilisables, recyclées ou durables, fin des produits à usage unique non essentiels), d'étudier la mise en place du compostage, d'identifier les possibilités de réemploi des équipements et composants, de renforcer la sensibilisation des salariés, d'intégrer des clauses environnementales

dans les contrats fournisseurs, de mettre en place un programme d'accompagnement et d'innovation avec nos fournisseurs et de faciliter la collecte et le recyclage des produits SEFI en fin de vie chez nos clients. La mise en œuvre relève de l'Animatrice RSE, en collaboration avec la Direction Générale et une équipe support (Agences, Services Généraux, …)

4. Notre responsabilité sociale

Depuis 1977, nous nous développons autour de valeurs claires : la loyauté et la confiance envers nos clients, nos collègues et nos fournisseurs ; un environnement convivial où la cohésion et l'esprit d'équipe mènent à la réussite collective ; le bien-être au travail sans risque pour la santé et la sécurité ; et l'encouragement des comportements éco-responsables. Notre politique des ressources humaines, relève de la Responsable des Ressources Humaines, en étroite collaboration avec la Direction Générale, traduit ces valeurs en engagements et objectifs. Ses indicateurs sont suivis régulièrement et un rapport annuel est édité.

4.1 Effectifs – caractéristiques générales (B8, C5)

Nous comptons plus de 10 salariés et opérons dans un seul pays, la France. Au 31 décembre 2025, notre effectif total s'élève à 739 salariés (726 ETP). Les indicateurs issus de notre reporting de rémunération 2025 portent sur notre effectif CDI permanent présent du 1er janvier au 31 décembre 2025 (659 salariés).

Indicateur – effectifs	Valeur
Effectif total (toutes formes de contrat)	739 (726 ETP)
Salariés en contrat permanent	659
Salariés en contrat temporaire	22
Femmes	127
Hommes	612
Personnes s'identifiant à une autre identité de genre	0
Pays des contrats de travail	France
Turn over du personnel	22,2%
Ratio femmes / hommes parmi les cadres (CDI permanents)	0,14 (21 femmes pour 150 hommes)
Travailleurs indépendants travaillant exclusivement pour SEFI	0
Travailleurs temporaires fournis par des entreprises de travail temporaire	0

Nos engagements en matière d'emploi reposent sur un recrutement fondé uniquement sur les compétences, l'expérience et l'adhésion à nos valeurs, la promotion interne, le recours à l'alternance dans un objectif d'intégration en CDI, et un parcours d'intégration spécifique pour chaque nouveau salarié (entretiens formalisés pendant la période d'essai, journée d'intégration). Une charte sur le télétravail encadre également l'organisation du travail à distance.

Pour suivre la qualité de vie au travail, chaque salarié évalue sa satisfaction et sa motivation dans le cadre de son entretien annuel de progrès (EAP). Le bilan 2025, établi sur 609 réponses, montre que 85,55 % de nos salariés sont satisfaits de leurs conditions de travail et que 80,30 % évaluent leur motivation à au moins 7 sur 10 – au-delà de nos objectifs de 75 % fixés pour 2028. Par ailleurs, 92,94 % de nos salariés déclarent trouver du soutien en cas de difficulté et 91,79 % estiment que l'organisation de leur travail leur permet de concilier vie personnelle et vie professionnelle.

4.2 Santé et sécurité au travail (B9)

Notre procédure SF_PRS_003 « Gestion de la santé et de la sécurité au travail » s'applique à tous nos salariés (CDI, CDD, intérimaires, stagiaires, apprentis) ainsi qu'aux prestataires, sous-traitants et visiteurs. Nous mettons en œuvre une évaluation régulière des risques professionnels et une mise à jour annuelle du DUERP, la fourniture et le contrôle des équipements de protection individuelle, des consignes et une signalisation de sécurité, des accueils et formations obligatoires à la sécurité, des formations aux gestes et postures et aux risques spécifiques, le suivi et l'enquête des accidents et incidents (en lien avec la CSSCT), la prévention des risques psychosociaux, l'adaptation des postes, la gestion des situations de handicap, des plans et exercices d'urgence et les vérifications périodiques des équipements.

Indicateur – santé et sécurité (2025)	Valeur
Nombre d'accidents du travail enregistrables	16
Taux d'accidents du travail	1,92 (pour 200 000 heures travaillées ; 1 250 380 h en 2025)
Nombre de décès liés à des accidents ou maladies professionnels	0

Nos objectifs :

- réviser 100 % des DUERP chaque année (d'ici 2028),
- atteindre un taux de gravité des accidents avec arrêt inférieur à 0,30 en 2027,
- maintenir un taux de fréquence des accidents avec arrêt inférieur à 10 jusqu'en 2035.

4.3 Rémunération, négociation collective et formation (B10)

Nous garantissons un salaire fixe décent à l'ensemble de nos salariés, sans artifice de commissionnement. En 2025, aucun salarié permanent n'était rémunéré en dessous du SMIC ni en dessous de la Garantie Minimale d'Ancienneté (GMA) de notre convention collective, et 95,17 % bénéficiaient d'un salaire annuel au moins égal au salaire décent défini par l'IRES (27 960 € bruts annuels). 98,08 % des femmes et 100 % des hommes ont bénéficié d'une prime. Nous disposons en outre de longue date d'un dispositif d'épargne salariale (accord de participation et plan d'épargne d'entreprise du 27 novembre 2012), d'une mutuelle et d'une prévoyance d'entreprise.

100 % de nos salariés sont couverts par une convention collective : la Convention collective nationale du commerce de gros (IDCC 0573). Le dialogue social s'appuie sur le CSE et la CSSCT, ainsi que sur un référent harcèlement.

Indicateur – rémunération et formation (2025)	Valeur
Salariés rémunérés au moins au salaire minimum applicable	Oui (100 %)
Écart de rémunération moyen femmes-hommes (rémunération brute annuelle fixe + primes)	16,0 %
Pour mémoire : écart sur le seul salaire fixe contractuel	16,2 %
Index égalité professionnelle 2025 (déclaré en 2026)	87 / 100
Salariés couverts par une convention collective	100 %
Heures de formation moyennes par salarié	10,29 h

L'écart de rémunération moyen est calculé à partir de notre reporting de rémunération 2025 sur l'effectif CDI permanent (rémunération brute moyenne annuelle, fixe et primes, de 44 026 € pour

les hommes et de 36 975 € pour les femmes). Il est calculé sur une base annuelle, faute de données horaires consolidées. Il reflète notamment la structure de nos effectifs, avec 19 femmes pour 140 hommes parmi les cadres. L'indicateur d'écart de rémunération de l'Index égalité, calculé par catégorie de poste et tranche d'âge, s'établit à 2,85 %. Nous sommes tenus de publier cet écart au titre du droit national (Index de l'égalité professionnelle).

La formation fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Chaque collaborateur bénéficie d'un entretien annuel de progrès. Nos objectifs : maintenir 85 % d'entretiens annuels de progrès réalisés jusqu'en 2030, maintenir à plus de 50 % la part des salariés ayant suivi une formation liée à leur carrière ou à l'acquisition de nouvelles compétences d'ici 2030, réaliser 100 % des entretiens RH sollicités dans le cadre des EAP d'ici 2028 et tenir au moins 12 réunions par an avec les représentants du personnel jusqu'en 2035. Nous visons également à maintenir 90 % de nos salariés couverts par la mutuelle santé jusqu'en 2035, 100 % de salaires contractuels supérieurs au SMIC jusqu'en 2035 et 100 % de salariés au moins au niveau du salaire décent IRES d'ici 2035.

4.4 Diversité et inclusion

Toute forme d'intolérance, de harcèlement ou de discrimination est proscrite chez SEFI, à tous les échelons. L'origine, la nationalité, la religion, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge ne constituent en aucun cas un critère de recrutement ou de promotion. Notre procédure de gestion de la diversité et de l'inclusion prévoit notamment l'adaptation de nos locaux, outils et pratiques pour les collaborateurs en situation de handicap, des processus de recrutement objectifs et le respect strict du RGPD pour les données sensibles.

Notre Index égalité professionnelle s'établit à 87/100 pour 2025 (91/100 en 2023). Nos objectifs : atteindre un Index égalité professionnelle d'au moins 90 en 2028 et former 90 % de nos managers à la non-discrimination et à l'inclusion d'ici 2030. Nous visons également l'obtention du label « Employeur de sapeurs-pompiers volontaires » fin 2026 pour favoriser l'engagement citoyen de nos collaborateurs.

4.5 Droits humains et conditions de travail ; incidents (C6, C7)

Notre Charte éthique et notre Procédure éthique constituent notre code de conduite en matière de droits humains pour nos salariés. Elles couvrent le travail forcé, le travail des enfants, la traite des êtres humains, la discrimination et la prévention des accidents (tolérance zéro envers le travail forcé, le travail des enfants, la discrimination ou le harcèlement). La Charte éthique aborde également la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, la fraude et le blanchiment d'argent, les pratiques commerciales justes et loyales, les relations d'affaires éthiques, la promotion de pratiques durables, le respect de la confidentialité ainsi que la sécurité des produits et la gestion des produits contrefaits ou non approuvés.

Nous disposons d'un mécanisme de traitement des plaintes : notre dispositif d'alerte (procédure SF_PRQ_004), ouvert à nos collaborateurs et à nos parties prenantes externes, accessible par e-mail (anti-corruption@sefitransmission.fr) ou par voie postale, avec garantie de confidentialité, possibilité d'anonymat et protection contre les représailles. Chaque salarié peut également s'adresser à son responsable, au service RH, au référent harcèlement ou aux représentants du personnel (CSE, CSSCT).

Incidents confirmés en 2025	Propre main-d'œuvre
Travail des enfants	Aucun
Travail forcé	Aucun
Traite des êtres humains	Aucun
Discrimination	Aucun
Autres sujets	Aucun

Nous n'avons connaissance d'aucun incident confirmé impliquant des travailleurs de notre chaîne de valeur, des communautés affectées, des consommateurs ou des utilisateurs finaux.

Travailleurs de la chaîne de valeur

Pour les prestataires, sous-traitants et entreprises extérieures intervenant sur nos sites, nous évaluons et prévenons les risques professionnels, assurons l'accueil et la sensibilisation à la sécurité, vérifions les formations et habilitations, gérons la coactivité (plans de prévention, permis feu), mettons à disposition des EPI adaptés et suivons les incidents et actions correctives.

Notre Charte achats responsables impose à nos fournisseurs des engagements en matière de droits humains, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de non-discrimination et d'interdiction du travail forcé et du travail des enfants ; ces engagements sont intégrés dans nos relations contractuelles et nos fournisseurs doivent les promouvoir dans leur propre chaîne de valeur. Les initiatives futures et objectifs spécifiques aux travailleurs de la chaîne de valeur sont présentés au chapitre 5.2 (achats responsables).

4.6 Santé et sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux

Nous avons mis en place des mesures pour limiter nos impacts négatifs sur nos clients et utilisateurs finaux, encadrées par notre procédure SF_PRS_004 « Gestion de la santé et de la sécurité des clients » et notre instruction de gestion des rappels de produits. Elles comprennent notamment : la mise à disposition des fiches de données de sécurité (FDS) des produits vendus, la validation en amont des nouveaux produits sur la base des documentations techniques fournisseurs, les informations de sécurité, consignes et précautions d'emploi, la sécurisation des livraisons et installations réalisées par notre personnel ou nos prestataires, l'inventaire mensuel en agence des produits à date de péremption, l'inventaire tournant sur notre plateforme logistique, ainsi que le suivi des rappels de produits après livraison.

Notre objectif est de maintenir à zéro le nombre d'incidents majeurs déclarés en lien avec la santé et la sécurité des produits jusqu'en 2035. La validation des objectifs relève de la Direction, la mise en œuvre et le suivi des objectifs sont placés sous la responsabilité de l'Animatrice RSE et les services support concernés. Le Service QSE et Service Ventes contribuent à leur application opérationnelle (information des clients, gestion des réclamations, suivi des incidents).

5. Gouvernance et éthique

5.1 Cadre éthique et lutte contre la corruption (B11)

Notre Charte éthique, supervisée par François Guignet, Président de SEFI et de ses filiales, est communiquée à chaque collaborateur à son arrivée et accessible à tout moment sur notre réseau informatique. Elle est complétée par une Procédure éthique (avril 2025) applicable à l'ensemble des collaborateurs, intérimaires, prestataires, fournisseurs et partenaires.

Notre dispositif de prévention de la corruption comprend : une cartographie des risques de corruption, réévaluée chaque année (dernière évaluation en mars 2025) ; un programme de diligence raisonnable pour nos tiers (fournisseurs, partenaires commerciaux, sous-traitants, agents et intermédiaires), avec classification des tiers par niveau de risque ; un dispositif d'alerte traité par notre Comité anti-corruption ; et des sessions annuelles de sensibilisation à l'éthique et à la lutte contre la corruption, accompagnées de quiz de suivi.

Indicateur – corruption (2025)	Valeur
Condamnations pour corruption ou versement de pots-de-vin	Non
Nombre de condamnations	0
Montant total des amendes	0 €

Nos objectifs :

- atteindre 100 % de signature de la Charte éthique par nos collaborateurs et maintenir ce niveau ;
- former 100% de nos salariés aux sujets éthiques (anti-corruption, fraude, pratiques anticoncurrentielles, conflits d'intérêts, blanchiment d'argent) en 2028 et maintenir ce taux jusqu'en 2035 ;
- traiter 100 % des alertes remontées via le dispositif d'alerte éthique dans un délai de 14 jours ;
- maintenir à zéro le nombre d'alertes liées aux conflits d'intérêts et au blanchiment d'argent d'ici fin 2035.

5.2 Achats responsables et chaîne d'approvisionnement

Notre politique achats responsables s'applique à l'ensemble de nos achats et à tous nos fournisseurs. Nous nous engageons à communiquer nos exigences de durabilité à nos fournisseurs, à sensibiliser et former nos collaborateurs concernés, à construire des relations de long terme, à collaborer avec nos fournisseurs stratégiques pour promouvoir des pratiques plus durables et à améliorer régulièrement nos pratiques. Nous demandons à nos fournisseurs de signer notre Charte achats responsables et de compléter un questionnaire RSE ; nous suivons leurs retours et avons organisé en juin 2025 une formation de nos collaborateurs aux achats durables. Notre instruction SF_IN_101 encadre par ailleurs la diversité dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nos objectifs :

- faire signer notre Charte achats responsables par 50 % de nos fournisseurs stratégiques d'ici fin 2026 et 70 % d'ici 2030 ;
- évaluer 70 % de nos fournisseurs stratégiques sur leur démarche RSE d'ici fin 2026 et 85 % d'ici 2030 ;
- former 80 % des collaborateurs en relation avec nos fournisseurs stratégiques aux achats responsables d'ici fin 2026 et 100 % d'ici fin 2030 ;

- établir une cartographie des risques RSE de notre chaîne d'approvisionnement d'ici fin 2028 ;
- adhérer à la charte Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) d'ici fin 2030 ;
- questionner 60 % de nos fournisseurs stratégiques sur leur politique de diversité et d'inclusion d'ici fin 2028 et 80 % d'ici 2035, et travailler avec 5 entreprises adaptées d'ici 2030.

La mise en œuvre et le suivi de cette politique incombent à François Guignet, Président de SEFI.

5.3 Confidentialité et protection des données

Notre Politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) encadre la protection de nos données et de celles de nos clients, fournisseurs, collaborateurs et partenaires, dans le respect du RGPD. Une charte des systèmes d'information et de communication est annexée à notre règlement intérieur. Nous réalisons des cyberdiagnostics (mars 2025, mars 2026) et sensibilisons nos collaborateurs à la sécurité de l'information.

Nos objectifs :

- 100 % des salariés actifs formés sur la plateforme de sensibilisation à la sécurité de l'information d'ici 2028 ;
- 85 % des salariés formés aux incidents de sécurité de l'information d'ici fin 2026, puis 100 % en 2027 ;
- un test d'hameçonnage (phishing) par an ;
- un taux de satisfaction des salariés sur le système d'information de 85 % fin 2026 ;
- un audit externe de la sécurité de l'information d'ici fin 2027 ; 70 % des salariés sensibilisés à la confidentialité des données en 2026 et 100 % en 2030.

5.4 Revenus de certaines activités et diversité de l'organe de gouvernance (C8, C9)

Indicateur	Valeur
Activité dans les armes prohibées, la culture et la production de tabac, les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) ou la production chimique	Non
Chiffre d'affaires dans ces secteurs	Sans objet
Ratio de diversité de genre de l'organe de gouvernance	CODIR : 2 Femmes / 7 Hommes

Nous n'exerçons aucune activité dans ces secteurs.

6. Tableau de correspondance VS

Code VS (§ Annexe I)	Intitulé	Section du rapport
B1 (§27–28)	Bases de préparation	1.1, 1.3
B2 (§29–31)	Pratiques, politiques, initiatives futures et cibles (déclaration par type)	2 et chaque section thématique
B3 (§32–33)	Énergie et émissions de GES (Scopes 1 et 2)	3.1
B4 (§34)	Pollution de l'air, de l'eau et des sols	3.2
B5 (§35)	Biodiversité	3.3
B6 (§36–37)	Eau	3.4
B7 (§38–39)	Utilisation des ressources, économie circulaire et déchets	3.5
B8 (§40)	Effectifs – caractéristiques générales	4.1
B9 (§41)	Santé et sécurité au travail	4.2
B10 (§42)	Rémunération, négociation collective et formation	4.3
B11 (§43)	Condamnations et amendes pour corruption	5.1
C1 (§46)	Stratégie : modèle d'affaires et durabilité	1.1, 1.2
C2 (§47–52)	Description des pratiques, politiques, initiatives futures et cibles ; Scope 3	2, 3.1 et sections thématiques
C3 (§53–55)	Objectifs de réduction des GES et transition climatique	3.1
C4 (§56–57)	Risques climatiques	3.1
C5 (§58–60)	Caractéristiques complémentaires des effectifs (dont taux de rotation)	4.1
C6 (§61)	Politiques et processus en matière de droits humains	4.5
C7 (§62)	Incidents en matière de droits humains	4.5
C8 (§63)	Revenus de certaines activités	5.4
C9 (§64)	Diversité de genre de l'organe de gouvernance	5.4

Annexe 1 – Indicateurs clés de performance

Indicateur	Code VS	Valeur 2025
Consommation totale d'énergie (MWh)	B3	1 628
Électricité renouvelable / non renouvelable (MWh)	B3	122,1 / 1 505
Combustibles renouvelables / non renouvelables (MWh)	B3	0 / 0
Émissions Scope 1 (tCO2e)	B3	1 081
Émissions Scope 2 location-based (tCO2e)	B3	46
Émissions Scope 3 (tCO2e)	C2	100 426 (catégories chiffrées)
Objectif de réduction GES Scopes 1, 2 et 3	C3	-25 % en 2030 vs 2023
Sites en zone sensible pour la biodiversité	B5	0
Prélèvement total d'eau (m^3)	B6	2 869
Déchets non dangereux générés	B7	1 015 T
Déchets dangereux générés	B7	5 T
Part des déchets détournés vers le recyclage ou le réemploi (%)	B7	8,3 %
Effectif total	B8	684 (674,05 ETP)
Salariés en CDI permanents (présents toute l'année)	B8	659
Femmes / hommes (CDI permanents)	B8	104 / 496
Taux de rotation	C5	22,2%
Ratio femmes / hommes parmi les cadres	C5	0,14
Accidents du travail enregistrables	B9	16
Taux d'accidents du travail	B9	1,92 (base 200 000 h)
Décès	B9	0
Salariés payés au moins au salaire minimum	B10	100 %
Écart de rémunération moyen femmes-hommes (fixe + primes)	B10	16,0 %
Couverture par une convention collective	B10	100 %
Heures de formation moyennes par salarié	B10	10,29 h
Index égalité professionnelle	–	87 / 100
Salariés satisfaits de leurs conditions de travail (EAP)	–	85,55 %
Incidents confirmés en matière de droits humains	C7	0

Indicateur	Code VS	Valeur 2025
Condamnations pour corruption	B11	Aucune
Ratio de diversité de genre de l'organe de gouvernance	C9	0

Annexe 2 – Liste des sites SEFI avec leur géolocalisation précise

SEFI & ses filiales

LISTE DES ADRESSES POSTALES DES AGENCES SEFI - TRANSIPLAST - TRANSITEC
Responsables agences, des ventes internes et régionaux

STE	ETAB	CODE AGENCE	RAISON SOCIALE	AGENCE	ADRESSE 1	ADRESSE 2	CODE POSTAL	VILLE
GS	01	AN	SEFI SAS	ANGOULÊME	ZI N° 3	141 BOULEVARD SALVADOR ALLENDE	16340	L ISLE D ESPAGNAC
GS	02	CG	SEFI SAS	COGNAC	ZAC DU MAS DE LA COUR	2 ALLEE DE L'AVIATION	16100	CHATEAUBERNARD
GS	03	PO	SEFI SAS	POITIERS	ZI REPUBLIQUE 1	15 RUE DES ENTREPRENEURS	86000	POITIERS
GS	04	LR	SEFI SAS	LA ROCHELLE	ZI	27 AVENUE LOUIS LUMIERE	17187	PERIGNY CEDEX
GS	05	TO	SEFI SAS	TOURS	50 RUE DES GRANDS MORTIERS		37700	SAINT-PIERRE-DES-CORPS
GS	06	NA	SEFI SAS	NANTES	16 RUE DES ENTREPRENEURS		44220	COUERON
GS	07	AC	SEFI SAS	ANCENIS	PARC D ACTIVITES DE LA FOUQUETIERE	121 RUE GUSTAVE EIFFEL CS 30242	44158	ANCENIS ST GEREON CEDEX
GS	08	RY	SEFI SAS	LA ROCHE SUR YON	Zone Acti EST - Parc Eco 85	33 RUE FERDINAND POTTIER	85000	LA ROCHE SUR YON
GS	09	OR	SEFI SAS	ORLEANS	ZI D INGRE	1 RUE HENRY DUNANT	45140	INGRE
GS	10	CH	SEFI SAS	CHARTRES	10 RUE GASTON FLEISCHEL		28000	CHARTRES
GS	11	RO	SEFI SAS	QUIMPER	ESPACE KERDRONIOU 1	30 BIS RUE MARCEL PAUL	29000	QUIMPER
GS	12	LG	SEFI SAS	LE GUILVINEC	ZA DE TOUL CAR BRAS	11 RUE DES COTIERS	29730	TREFFIAGAT
GS	13	PL	SEFI SAS	PLOUDANIEL	2 RUE GEORGES GUYNEMER		29260	PLOUDANIEL
GS	14	AG	SEFI SAS	ANGERS	8 RUE DU TERTRE		49070	BEAUCOUZE
GS	15	CX	SEFI SAS	CHÂTEAUROUX	27 BIS BOULEVARD D ANVAUX		36000	CHATEAUROUX
GS	16	LM	SEFI SAS	LE MANS	79 ROUTE DU CHÊNE		72230	ARNAGE
GS	17	CL	SEFI SAS	CLERMONT FERRAND	15 BOULEVARD LOUIS CHARTOIRE	BATIMENT D	63100	CLERMONT FERRAND
GS	18	BL	SEFI SAS	BLOIS	6 RUE JULES BERTHONNEAU		41000	BLOIS
PT	20	PT	TRANSIPLAST SASU	DEPT PLASTIQUES	ZI DU PRAT	8 RUE DU PRAT	56000	VANNES
GS	21	LO	SEFI SAS	LORIENT	381 RUE DE KERLO	ZI DE KERPONT	56850	CAUDAN
GS	22	RE	SEFI SAS	RENNES	ZA DE LA TEILLAIS	12 RUE JEAN MARIE DAVID	35740	PACE
GS	23	VA	SEFI SAS	VANNES	ZI DU PRAT	104 ALLEE DE KERIVARHO	56000	VANNES
GS	24	SB	SEFI SAS	SAINT BRIEUC	ZAC NORD DES CHATELETS	9 RUE SEBASTIENNE GUYOT	22950	TREGUEUX
GS	25	LA	SEFI SAS	LAVAL	ZI DES TOUCHES	45 Ter BD DE BUFFON	53810	CHANGE
GS	27	LY	SEFI SAS	LYON	PARC AKTILAND II	5 RUE DE LOMBARDIE LOT C1	69800	SAINT PRIEST
GS	28	CT	SEFI SAS	CHOLET	6 RUE DE LANGEAIS		49300	CHOLET
GS	30	SN	SEFI SAS	SAINT NAZAIRE	ZI ALTITUDE	4 RUE DES FONDEURS	44570	TRIGNAC
GS	31	LI	SEFI SAS	LIMOGES	1 RUE MARCEL DEPREZ	LES VERGNES DE CROCHAT	87000	LIMOGES
GS	33	BO	SEFI SAS	BORDEAUX	12 RUE EDMOND ROSTAND		33185	LE HAILLAN
GS	34	BR	SEFI SAS	BRIVE	6 AVENUE ROGER RONCIER		19100	BRIVE LA GAILLARDE
GS	35	VT	SEFI SAS	VITRÉ	25 RUE PIERRE ET MARIE CURIE		35500	VITRÉ
GS	41	RU	SEFI SAS	RUNGIS	40 RUE DU JURA	SILIC CS 60065	94653	RUNGIS CEDEX 1
GS	42	ME	SEFI SAS	MEAUX	ZI NORD	11 RUE DES FRERES LUMIERE CS 20311	77334	MEAUX CEDEX
GS	43	AE	SEFI SAS	MEAUX DEPT AERONAUTIQUE	ZI NORD	11 RUE DES FRERES LUMIERE CS 20311	77334	MEAUX CEDEX
GS	44	GE	SEFI SAS	FRÉPILLON	2 AVENUE LOUIS BLÉRIOT	BATIMENT B	95740	FREPILLON
GS	45	NO	SEFI SAS	NOGENT SUR OISE	3 RUE DU CLOS BARROIS		60180	NOGENT SUR OISE
GS	46	RS	SEFI SAS	REIMS	ACTIPOLE DE LA NEUVILLETTE	17 RUE MAURICE PREVOTEAU	51100	REIMS
GS	50	NR	SEFI SAS	ROUEN	6 RUE MARIE JEAN ANTOINE CONDORCET		76300	SOTTEVILLE LES ROUEN
GS	51	EV	SEFI SAS	EVREUX	PARC D ACTIVITES DE LA FORÊT	545 RUE HENRI BECQUEREL	27000	EVREUX
GS	52	CA	SEFI SAS	CAEN	ZI N° 3	6 RUE JACQUES DAGUERRE	14120	MONDEVILLE
GS	53	HA	SEFI SAS	LE HAVRE	PARC DE LA BREQUE – ZAC DES COURTINES	AVENUE DU CLOS DE LABEDOYERE	76700	HARFLEUR
GS	54	CB	SEFI SAS	CHERBOURG	ZA 220 RUE DES ENTREPRISES	TOURLAVILLE	50110	CHERBOURG EN COTENTIN
GS	59	LL	SEFI SAS	LILLE	PA DU MELANTOIS	1213 RUE DES SAULES BAT. 4	59262	SAINGHIN EN MELANTOIS
GS	61	MO	SEFI SAS	MONTELIMAR	ZA DE FORTUNEAU	27 CHEMIN DE DAURELLE	26200	MONTELIMAR
GS	62	AV	SEFI SAS	AVIGNON	ZI DE FONTCOUVERTE	1808 AVENUE D AVIGNON BP 658	84032	AVIGNON CEDEX
GS	63	NI	SEFI SAS	NÎMES	ZI DE CEZAIRE	CHEMIN DU CHAI BP 32084	30904	NÎMES CEDEX 9
GS	64	VL	SEFI SAS	VALENCE	58 AVENUE DES AUREATS	ZI DES AUREATS	26000	VALENCE
GS	65	MP	SEFI SAS	MONTPELLIER	PARC MARCEL DASSAULT	64 RUE MARYSE HILSZ	34430	SAINT JEAN DE VEDAS
GS	66	VI	SEFI SAS	VITROLLES	ZI DES ESTROUBLANS	16 RUE D ATHENES BP 22139	13847	VITROLLES CEDEX
TR	95	TR	TRANSITEC SAS	STOCK CENTRAL	ZA SAINT NICOLAS	21 RUE SAINT NICOLAS	86440	MIGNE AUXANCES